



**PROTOCOLE ENTRE LE CANADA, LE ROYAUME-UNI ET L'UNION DES
RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES À L'ACCORD D'AR-
MISTICE INTERVENU LE 19 SEPTEMBRE 1944 ENTRE L'UNION
DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES ET LE
ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU
NORD D'UNE PART ET LA FINLANDE D'AUTRE PART.**

(Traduction)

MEMORANDUM OF AGREEMENT

A l'occasion de la signature de l'Accord d'Armistice conclu avec le Gouver-
nement de Finlande, le Gouvernement du Canada, le Gouvernement de l'Union
des Républiques Socialistes Soviétiques et le Gouvernement du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont convenus que:

A propos de la rétrocession par la Finlande à l'Union Soviétique de l'ancien
territoire soviétique de l'oblast de Petsamo (Pechenga) et le transfert à
l'Union Soviétique en résultant du droit de propriété sur les mines de nickel
(y compris tous biens et installations s'y rattachant) exploitées dans ledit
territoire pour le bénéfice de *Mond Nickel Company* et de *International Nickel
Company of Canada*, le Gouvernement Soviétique paiera au Gouvernement
Canadien au cours des six années à courir du jour de la signature du présent
Protocole, par versements égaux, la somme de vingt millions de dollars des
États-Unis à titre d'indemnité pleine et finale aux compagnies susvisées. Pour
les fins dudit paiement, les dollars des États-Unis seront calculés à raison de
35 dollars l'once-or.

Fait à Moscou le 8 octobre 1944 en triple expédition chacune en langues
anglaise et russe, les deux textes anglais et russe faisant foi.

Pour le
Gouvernement du Canada:

L. D. WILGRESS.

(Cachet)

Pour le
Gouvernement de l'Union des
Républiques Socialistes Soviétiques:

V. DEKANOSOV.

(Cachet)

Pour le
Gouvernement du Royaume-Uni:

ARCHIBALD CLARK KERR.

(Cachet)